

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES ÉCOLE MATERNELLE / PRIMAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Cadre réservé
à l'administration

ORG.

N°

QUE FAIRE DE CET IMPRIMÉ ?

Le retourner rempli à l'adresse indiquée au verso :

au plus tard le 7 juillet 2023 accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la : Régie pôle transport 10 ou via le terminal de paiement électronique situé à La Maison de la Région (adresse au verso) :

Montant à payer : AYANT DROIT : GRATUITÉ À L'ANNÉE, NON AYANT DROIT : 168 € / an

Tarif gratuit sous certaines conditions, conformément aux dispositions du règlement régional des transports

⚠ Attention, le paiement en espèce n'est plus accepté à partir de cette année.

Un dossier incomplet ou parvenu hors délais ne garantit pas la délivrance d'une carte de transport pour la rentrée scolaire

⚠ Attention, fournir obligatoirement une photo d'identité. Si la photo n'est pas jointe à la fiche d'inscription, le dossier sera rejeté.

Inscription possible en ligne et renseignements sur www.fluo.eu/scolaire10

NOUVEAU J'achète une carte Fluo (1€ / an) en complément de ma carte de transport scolaire, pour voyager gratuitement sur l'ensemble des réseaux cars Fluo (de 8h15 à 15h30 et à partir de 18h00)

L'ÉLÈVE

Nom* : Prénom* : Sexe* : M F

Adresse ** :

Date de naissance* :/...../..... Tél portable* :

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Père Mère Autre (à préciser)

Nom* : Prénom* :

Adresse * :

Date de naissance* :/...../..... Tél.(1) : Tél portable (1)* :

E-mail (1)* :

(1) En communiquant mon e-mail et mes numéros de téléphone, j'autorise la **Région Grand Est** à utiliser ces supports pour m'informer et m'avertir uniquement en cas d'incident. J'autorise aussi **l'envoi de SMS d'information "Transports Scolaires" à mon enfant sur son téléphone portable.**

ENFANT EN GARDE ALTERNÉE UNE SEMAINE SUR DEUX Oui Non

Dans le cas d'un besoin de 2 transports, faire deux demandes et nous transmettre les deux dossiers dans la même enveloppe avec un seul paiement

POUR LE DEUXIÈME PARENT Père Mère (indiquer impérativement le nom, prénom, adresse)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE 2023/2024

Établissement et commune* :

Si ce n'est pas l'établissement de secteur, en préciser la raison :

Classe*

Régime (à préciser obligatoirement)* : demi-pensionnaire externe

TRANSPORTS SCOLAIRES

Moyens utilisés Autocar

Fréquentation Matin et soir (+ cantine le cas échéant) uniquement pour la cantine

Départ Commune et nom du point de montée*

Arrivée Commune et nom du point de descente*

(si vous ne connaissez pas votre point de montée ou de descente, merci de contacter votre commune qui saura vous renseigner)

* champs obligatoires

** adresse à indiquer : pour un élève mineur celle du représentant légal, pour un élève majeur, celle de l'élève.



Je soussigné(e) certifie l'exactitude et le caractère sincère de tous les renseignements fournis sous peine d'encourir les sanctions pénales en vigueur et confirme l'inscription de mon enfant.

j'atteste avoir pris connaissance avec l'élève du règlement intérieur sur fluo.eu/10


Fait à Le.....

Signature du représentant légal

Imprimé à retourner à l'adresse suivante :

Maison de la Région Grand Est
de Troyes/Chaumont

Hôtel de Marisy
Service Transports Aube
9 rue Charbonnet - CS 60114
10008 TROYES CEDEX

 Le titre de transport scolaire est attribué et valable pour une année scolaire complète. Sa non utilisation ne donnera lieu à aucun remboursement ni annulation.

Exigibilité de la carte le jour de la rentrée scolaire

La Région Grand Est collecte vos données pour gérer votre inscription et l'utilisation des transports scolaires et/ou interurbains. Vous pourrez suivre votre dossier de demande et son éventuel renouvellement. Conformément à la réglementation en matière de prescription, votre demande est conservée deux années après son examen. Les éléments qui attestent du bénéfice de la prestation de transport scolaire et/ou interurbain sont conservés dix ans. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, visitez le site <https://www.fluo.eu/10/RGPD>.

La Région Grand Est organise le
transport scolaire de vos enfants dans le
département de l'Aube.

11 000 élèves transportés

190 cars scolaires.

En savoir plus sur les transports scolaires :
www.fluo.eu/10

- > Itinéraires et horaires des transports scolaires
- > Règlement de discipline
- > Critères de prise en charge des transports scolaires

N'oubliez pas de renseigner le n° de portable au recto de ce formulaire afin d'être prévenu en cas de perturbation du réseau pour cause d'intempéries

Maison de la Région Grand Est de Troyes/Chaumont
Hôtel de Marisy -9 rue Charbonnet - CS 60114 - 10008 TROYES CEDEX

Tél. 03.26.70.77.50 – e-mail : transports10@grandest.fr

Jours et heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

La Région
Grand Est